

Exemples de stratégies d'adaptation en France

En agriculture, le changement climatique impose d'adopter de nouvelles stratégies d'adéquation de la demande en eau agricole à l'offre disponible (sans renoncer à la création raisonnée de nouvelles réserves en eau). Il sera nécessaire de faire évoluer les systèmes de culture en pluvial comme en irrigué (cultures d'hiver, variétés précoces pour les cultures de printemps), semis sous couvert végétal ou semis direct sans travail du sol,...) et d'améliorer le rendement de l'eau agricole par de nouvelles pratiques plus économes.

Dans les services d'eau, des économies d'eau peuvent être réalisées par le développement des ressources alternatives (recyclage d'eaux usées, récupération d'eaux de pluies, recharge d'aquifère, dessalement), la lutte contre les fuites, les campagnes d'information du public pour les économies d'eau, le renouvellement et l'amélioration des performances des matériels sanitaires ou de lavage.

Recommandations et solutions pour une action immédiate

Définir des plans d'adaptation spécifiques à l'eau parallèlement à ceux en cours d'élaboration pour les secteurs d'activités déjà identifiées comme les plus sensibles ou menacés (agriculture, santé, risques naturels, forêts, énergie, tourisme, etc.) est une nécessité. Nos recommandations consistent à :

- Favoriser l'adoption de plans d'adaptation internationaux, nationaux et locaux ;
- Intégrer le changement climatique au niveau de la conception des projets pour les rendre plus robustes, mais capables de s'adapter à des variations climatiques ;
- Adapter les systèmes culturaux pour économiser les ressources en eau ;
- Définir des plans de conservation et de restauration des espèces menacées en phase avec les effets attendus du changement climatique ;
- Développer une gestion optimisée du « petit cycle de l'eau » par la gestion de la demande et le recyclage des eaux à un niveau adapté aux usages qui en sont faits ;
- Renforcer les systèmes d'observation de l'impact du changement climatique sur les risques liés à l'eau, et y adapter une politique de prévention ;
- Renforcer les systèmes d'alerte, en prévoyant des scénarios de dépassement pour tous les nouveaux ouvrages ;
- Renforcer la production d'énergie renouvelable, notamment via le développement du potentiel hydroélectrique en tenant compte de la préservation des écosystèmes aquatiques ;
- Renforcer la sensibilisation du public et accompagner la responsabilisation individuelle ;
- Développer des études sur les rapports coût/efficacité/bénéfices pour l'environnement de la valorisation de l'eau en agriculture ;
- Renforcer les programmes de recherche sur l'impact local du changement climatique sur le régime des eaux et les écosystèmes.

www.partenariat-francais-eau.fr

Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale



ENGAGÉS
POUR L'EAU
DU MONDE.

L'EAU FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : MIEUX GÉRER ET S'ADAPTER !

Le changement climatique va aggraver les pénuries d'eau dues à la demande toujours croissante :

- Il est urgent de mener des politiques d'économies de la ressource en eau
- Il faut dès maintenant des plans d'adaptation à tous les niveaux (international, national et local)
- L'aide à l'adaptation des pays en développement doit être une priorité

Le secteur de l'eau est très concerné par l'adaptation au changement climatique.

Les effets potentiels du changement climatique sont multiples et impacteront la disponibilité en eau, la biodiversité, ainsi que la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes comme les sécheresses, les inondations et les cyclones.

Le changement climatique expliquerait environ 20% de l'augmentation de la pénurie d'eau dans le monde (source : rapport mondial pour la mise en valeur des ressources en eau, Unesco, 2003).

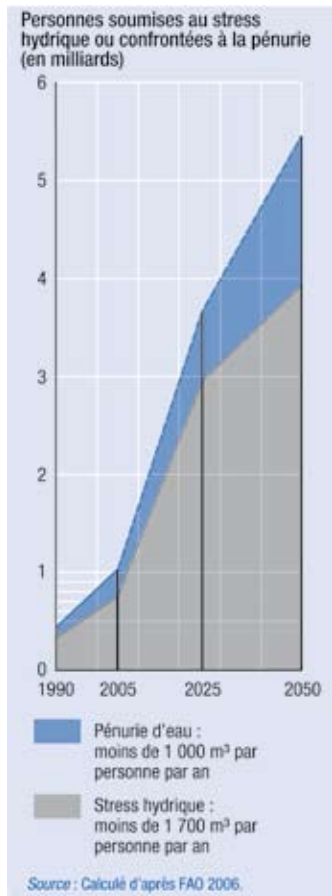
Pour de nombreux pays en développement, des adaptations lourdes qui impliquent un appui international sont à entreprendre.

L'adaptation consiste à prendre des dispositions par anticipation pour limiter l'impact du changement climatique et des dommages correspondants.



Le changement climatique va aggraver les pénuries d'eau dues à la demande toujours croissante (démographie, urbanisation, évolution des modes de vie, irrigation,...).

Stress hydrique et pénuries d'eau : une réalité croissante



Actuellement 700 millions de personnes dans 43 pays, soit environ 9 % de la population mondiale, vivent dans des pays soumis à un « stress hydrique » (moins de 1 700 m³ d'eau douce par habitant et par an.)

D'ici à 2025, plus de 3 milliards de personnes, soit environ 38 % de la population mondiale (estimée à 8 milliards) pourraient vivre dans des pays soumis au stress hydrique.

D'ici à 2080, 1,8 milliard de personnes supplémentaires pourraient vivre dans une région où l'eau sera raréfiée. Plusieurs pays situés dans des régions déjà sous stress hydrique, notamment au Moyen-Orient, risquent de connaître une grande pénurie d'eau (moins de 1000 m³ d'eau douce par habitant et par an).

(Source : Rapport du Programme des Nations Unies pour le développement - PNUD 2006 et 2007)

Adaptation dans les pays en développement

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, la France et l'Union Européenne ont soutenu la création du Fonds d'adaptation destiné à financer les projets d'adaptation au changement climatique des pays en développement. Il s'agit dorénavant de veiller à l'utilisation de ce fond en faveur du secteur de l'eau (COP 15 Copenhague 2009).

Les projets attendus peuvent recouvrir diverses formes : développement du potentiel hydroélectrique, meilleure utilisation des eaux en agriculture, développement de ressources alternatives en zones arides, économie d'eau, récupération d'énergie,...

L'adaptation au changement climatique dans les pays en développement, notamment en Afrique et en région Méditerranée, est une priorité de l'aide au développement de la France, via l'Agence Française de Développement ou le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et via son aide multilatérale.

Projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial - Appui à la mise en place de systèmes de vigilance face au changement climatique en Afrique (VigiRisc Afrique).

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'African Centre of Meteorological Application for Development - ACMAD. Il vise à renforcer les capacités des pays africains à prévenir les risques et les impacts socio-économiques face à l'accroissement de la variabilité climatique en définissant des outils et services de vigilance adaptés aux différents secteurs : alimentaire (agriculture pluviale, pastoralisme transhumant) ; fluvial (Niger et Congo) ; santé (épidémiologie du paludisme, de la méningite,...), surcotes et ondes de tempête (Mauritanie) ; événements extrêmes (sécheresses, inondations, précipitations intenses, vents forts).

L'impact du changement climatique en France

Sur le régime des eaux. Les simulations du climat futur induisent des modifications du régime des eaux qui pourraient rendre plus sévères les étiages de nombreuses rivières, déjà fragilisées par des prélèvements excessifs notamment dans le sud-ouest de la France.

Sur l'agriculture. Des modifications des systèmes culturaux sont constatés dès aujourd'hui (dates de floraison récoltes, étagement de cultures). Dans le sud-ouest de la France, où la ressource en eau est déjà surexploitée avec 85 % de prélèvements pour l'agriculture, l'adaptation du système cultural dominant qui repose sur le maïs irrigué est posée.

Sur les risques naturels. L'augmentation de l'intensité des débits de pointe sur le Sud-est de la France est probable et augmentera le risque d'inondation. Le risque de submersion marine et d'érosion côtière menace une partie sensible des zones côtières françaises et aura des répercussions importantes en termes de coût financier.

Sur la biodiversité aquatique. En Europe, plus de la moitié des espèces de poissons migrateurs (saumons, esturgeons, aloses, lamproies,...) déjà menacées par la dégradation massive de leurs habitats verraient leur aire de distribution se contracter à l'horizon 2100 sous l'impact du réchauffement des eaux.

Sur les services d'eau potable et d'assainissement. Ils vont devoir adapter et optimiser leur mode de gestion : sécuriser la production d'eau potable et réduire l'impact des événements pluvieux sur les réseaux d'assainissement.

45 villes européennes - dont Nantes Métropole et le Grand Lyon - ont signé à Lyon, le 27 octobre 2008, une déclaration commune sur le changement climatique

Les collectivités locales qui concentrent sur leur territoire 80% des émissions de gaz à effet de serre et sont consommatrices de 75% de l'énergie de la planète, démontrent leur engagement à lutter contre le changement climatique en menant des actions dans leurs domaines de compétences traditionnels (traitement des déchets, gestion de l'eau, production d'énergie, etc.) et en sensibilisant les citoyens. Elles s'adressent également aux Etats et à l'Union Européenne afin qu'ils appuient leur démarche dans le cadre des prochaines négociations internationales (COP15 Copenhague, 2009).